



ÉDITO

*C'est les
vacances...*



Après avoir fêté avec vous nos 30 ans d'existence, fidèles lecteurs, il est temps pour nous, rédacteurs bénévoles, de prendre nos traditionnels deux mois de repos.

En effet, ne vous inquiétez pas de ne pas trouver votre Journal de Fully dans vos boîtes aux lettres pendant les vacances d'été, car nous aussi nous prenons un temps de repos. C'est fidèle au poste, à la rentrée, que vous retrouverez l'équipe soudée du journal, avec de nouveaux projets et de nouvelles idées passionnantes.

Nous en profitons pour vous rappeler le travail colossal que représente la parution d'une édition et vous remercions encore pour votre soutien. Sans vous, le Journal de Fully ne pourrait tout simplement pas continuer d'exister.

Bonnes vacances à toutes et tous.

*Alexandra Sieber,
Vice-présidente
du Journal de Fully*

31 juillet au Petit Pont



*Cette année encore,
le comité des OJ Fully
organise la Fête
Nationale
au Petit Pont.*

Dès 18h30

Plusieurs activités sont prévues. Une animation par le groupe folklorique « Li Rondeniâ » vous sera proposée. Puis enfants et parents pourront éclairer les ruelles de Fully en défilant avec leurs lampions. Un magnifique feu d'artifice suivra le discours des autorités communales au pied du Chavalard. DJ Gaspari enflammera le dancefloor avec des musiques entraînantes jusqu'à 3h du matin. Tout au long de la soirée, le bar



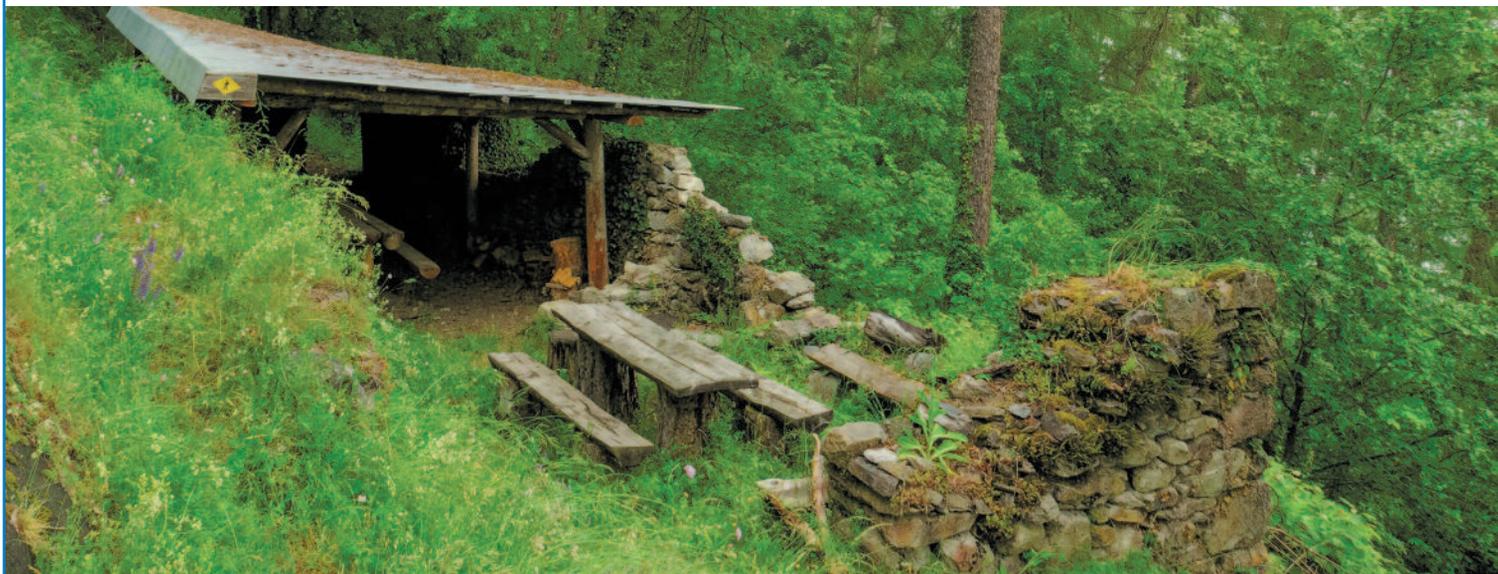
tenu par les moniteurs OJ sera ouvert. Grillades et raclettes vous seront également proposées jusqu'à 23h.

N'attendez plus et bloquez votre soirée du 31 et TOUS à Fully pour une soirée festive.

Le comité d'organisation

Au fil du temps au Larzet

Christian Théoduloz



DERRIÈRE NOS FENÊTRES IL NE MANQUE QUE VOUS



ROCCABOIS CH-1906 CHARRAT
www.roccabois.ch

☑ CUISINES ☑ MENUISERIE ☑ FENÊTRES ☑ PORTES 027 746 20 20

le GARAGE Agence Suzuki depuis 40 ans

Garage de Verdan Sàrl
Bertrand Rouiller
Route de Martigny 119
1926 FULLY
Tél. 027 746 26 12
Fax 027 746 38 72
garagedeverdan@bluewin.ch

Le n° 1 des compactes



Way of Life!

CARRON
EXCURSIONS

pharmacie 
VON ROTEN

Économisez
avec votre pharmacie!

Profitez de nos offres mensuelles.
Retrouvez-nous sur notre page Facebook
ou notre site internet.

La Louye 
Carrosserie Sàrl

**Depuis 1973
à votre service**

Route de Martigny 117, Fully
carrosserielouye@bluewin.ch
www.carrosserielouye.ch

027 746 24 19



Angelina Roduit 
INFERMIÈRE
INDEPENDANTE

📍 Rue de la Poste 4, 1926 Fully
☎ 079 524 22 70
✉ info@angelina-rodut.ch
🌐 angelina-rodut.ch



BUREAU GASPARI Sàrl
Gaspari Sandro

- Mise à l'enquête
- Surveillance de chantier
- Plans exécution et détail
- Soumissions et projets



Rue de l'Eglise 44 • 1926 Fully • 027 746 60 44 • www.bureau-gaspari.ch

DLC
DORSAZ LOCATION CONTAINERS Sàrl

BOX À LOUER À FULLY
À LA SEMAINE, AU MOIS OU À L'ANNÉE
Chemin de l'Autoroute 33

Dimensions : 3.0 m x 2.4 m : Fr. 130.-/mois
6.0 m x 2.4 m : Fr. 180.-/mois
Places de parc : Fr. 60.-/mois

- Accès facile 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Box ventilé non chauffé, idéal pour le stockage de vos meubles, archives, pneus, moto, dépôt etc. (voitures non admises)

Renseignement et réservation :
027 746 35 00 ■ dlc@decdorsaz.ch ■ www.decdorsaz.ch

NABI BOIS S.A.
MENUISERIE - CHARPENTE CHARRAT

Route du Simplon 1B
1906 Charrat
027 722 17 36
info@nabibois.ch • www.nabibois.ch



Alain Guéra



Patrick Guéra

Agence funéraire de Fully

Affiliée à Pagliotti Frères à Martigny

Jean-Baptiste Farquet
079 934 08 73
(24h/24h)

Si non réponse: 027 721 8 721
www.pagliotti.ch - info@pagliotti.ch

Contrats de prévoyance décès



Rencontres seniors

Le « Zip Zap seniors en mouvement » propose tout un programme de juillet à fin septembre.

Les lundis, 14h au Zip Zap:

17 juillet et 14 août: gymnastique douce avec Bernadette Bossetti.

24 juillet: chanter avec Céline Maret, accordéoniste.

21 août et 4 septembre: yoga avec Jacinthe Bugnon. Prévoir un tapis de yoga et une gourde. Les petits-enfants sont bienvenus, sous la responsabilité du grand-parent.

28 août: la rencontre des simples. Balade avec Morgane Baur pour découvrir les plantes médicinales.

11 septembre: jeux de mémoire avec Pro Senectute.

Si vous ne souhaitez pas faire ces activités, des jeux de sociétés sont à disposition. Activités libres, à votre bon cœur et sans inscriptions. Le café est prévu vers 16h. En cas de mauvais temps ou de canicule, les jeux libres sont prévus dans la salle Grand Garde.

INFOS

Le matin au 027 747 11 81, (excepté du 26 juillet au 7 août), ou par e-mail à asofy@fully.ch.

www.asofy.ch

Grillade estivale

Couvert de la Châtaigneraie, le jeudi 17 août à 12h.

Un rôti grillé à la broche, salades et desserts maison pour le repas de soutien du Club des Aînés de Fully. Bienvenue à tous.

Inscription obligatoire jusqu'au 10 août au 078 827 96 86.

Prix: Fr. 20.-/pers. à payer sur place (y compris repas-boisson limité-musique).



Clean-up day

Campagne de nettoyage de la commune avec l'AsoFy
Les vendredi 15 et samedi 16 septembre

Les Communes, les classes des écoles, les associations et les entreprises consacreront cette journée à collecter les déchets abandonnés çà et là, puis de les éliminer en bonne et due forme, contribuant ainsi activement à la qualité de vie et à la propreté de l'environnement.

L'AsoFy y participe et organise une action Clean-up ouverte à tous **le matin du 16 septembre**, afin de collecter le maximum de déchets. L'AsoFy et la Commune de Fully lancent ainsi un message contre le littering et pour une Suisse propre.

Plus nous serons nombreux, plus l'impact sera fort. Pour participer, les mineurs doivent avoir l'accord de leurs parents. Prévoyez des vêtements résistants aux intempéries et de bonnes chaussures.

Après l'effort, le réconfort: raclette et moment de convivialité.

INFOS

RDV: 8h30, place du Petit-Pont
Inscription jusqu'au 15 septembre au 027 747 11 81 ou jeunesse@fully.ch.

Organisé dans toute la Suisse, le Clean-up day est un projet de la Communauté d'intérêts monde propre (IGSU). L'opération sera reconduite dans les années à venir. www.clean-up-day.ch.



PUB

Abricool

www.abricool.ch SA

**PRÈS DE CHEZ VOUS!
L'été en terrasse**



Ouvert 7/7 de 9h à 19h, le jeudi jusqu'à 23h.

Dès le 1^{er} juillet vente d'abricots et buvette

- Raclette tous les jeudis soir dès 18h.
 - Agneau à la broche et ses accompagnements les samedis à midi.
 - Animations musicales.
 - Produits artisanaux faits maison.
- Piste de pétanque, jeux enfants, babyfoot.

Réservation souhaitée au 027 744 24 56
ou par mail: abricool@bluewin.ch



Chemin de Grand Barre 56, 1926 Fully | www.abricool.ch

Découvrir la culture polonaise

La Commission d'intégration et la communauté polonaise se sont réunies pour vous proposer deux événements qui mettront la Pologne à l'honneur.

La fête des communautés

Grand marché de la rentrée, le 2 septembre, rue de l'Eglise.

Ce sera une belle occasion de découvrir et d'apprécier la culture polonaise.

Au programme: chants folkloriques en costumes traditionnels: les rythmes et couleurs du groupe Lasowiacy vous transporteront dans leur univers.

Contes et bricolages pour les enfants.

Exposition et vente d'artisanat polonais. Spécialités polonaises:

cocktail des bisons, charcuterie artisanale, des plats authentiques préparés avec soin selon les recettes transmises de génération en génération.

Une messe « Suisse - Pologne » le 3 septembre à 10h à l'église de Fully.

Nous sommes heureux de vous inviter à cette célébration qui mêlera les traditions liturgiques polonaises et suisses, reflétant ainsi notre unité dans la diversité. Lors de cette messe spéciale, les



chants sacrés polonais et les mélodies spirituelles suisses s'associeront pour ravir nos oreilles et nos cœurs. Nous accueillerons la

soliste M^{me} Adriana Boczkowska et sa chorale.

Stéphanie Tamarcaz pour la Commission d'intégration

Clôture de la saison 2022-2023

Le 12 juin dernier, la cour de Charnot s'est retrouvée joyeusement égayée d'accents et de parfums d'ici et d'ailleurs.

Traditionnellement, la Commission d'intégration organise un apéritif de fin d'année scolaire pour les personnes engagées dans différentes actions. Participants aux cours, enseignants, animateurs, bénévoles, parents d'enfants des ateliers d'éveil au français ou de l'AME (soutien scolaire apporté aux élèves et parents migrants), membres de la commission et autres collaborateurs, se retrouvent pour un moment convivial. Cet apéritif dînatoire est enrichi par de nombreux plats traditionnels, cuisinés et amenés par certains participants. Le vin d'honneur est

gracieusement offert par la Commune. Nous profitons de cette occasion pour remercier de tout cœur les nombreux bénévoles qui, par leur engagement généreux dans les différentes actions, contribuent grandement au « bien vivre ensemble » dans notre commune.

Du nouveau dès septembre 2023

Un nouveau projet verra le jour cet automne: les Activités Rencontres. Il s'agit d'activités mensuelles, en principe un lundi après-midi par mois, permettant de réunir population indigène et population migrante autour de différents thèmes très variés (marche et découvertes, cuisine, bricolage, visites d'expositions...).

La Commission d'intégration de Fully: Anne-Laure Maechler, Louis Carron, Stéphanie Tamarcaz Bérard, Réjane Cuennet, Sandrine Fournier, Martine Jeanbourquin, Anouk Dorsaz Vielle, Anne-Dominique Bitschnau et Madeleine Perret. (Manquent Lakshmi Carron, Pierre-André Ramuz et Luis Manuel De Jesus Maria).



Ambiance chaleureuse dans la cour de Charnot.

Vous trouverez le programme et le document d'inscription à la réception communale ou sur le site de la commune: fully.ch/fr/Social-sante/Integration/

N'hésitez pas à nous contacter

pour toute question concernant les activités de la commission.

Office de la population:

027 747 11 60

ou Louis Carron: 078 816 73 53.

Les boutiques du cœur

Les paroisses catholiques de Fully, Saillon, Leytron, Riddes, Isérables et Saxon annoncent LA bonne nouvelle!

Les bénéfices sont reversés à des œuvres de bienfaisance.

Pour s'habiller sans se ruiner et faire du bien à la planète!

Nous avons enfin trouvé un local pour ouvrir un magasin de vêtements 2^e main et une épicerie solidaire, grâce à la générosité de la Société d'agriculture, par M. Laurent Carron, qui met à notre disposition une partie de l'ancien magasin Landi à Fully.

Les Boutiques du Cœur ouvriront leurs portes le mardi 13 juin à 14h pour le magasin de vêtements et en septembre prochain pour l'épicerie solidaire.

Vous souhaitez soutenir ces projets en faisant du bénévolat environ une fois par mois? Prenez contact avec Nathalie Beney au 076 805 11 55. Merci!

Pour les habits

Isabel Friaes 079 663 86 42
Virginia Da Silva 078 752 83 29

Les Boutiques du Cœur

Route de la Gare 8 (ancien Landi), 1926 Fully

Nous récoltons des vêtements propres et en bon état pour les proposer à la vente à des prix défiant toute concurrence!

1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 18h30 à 20h.

Mardi jeudi de 14h à 18h.

Fully, l'été en terrasses

2^e édition

Le centre de Fully s'anime tous les vendredis de l'été, de 17h à 23h, jusqu'au marché de la rentrée du 2 septembre. La route du centre de Fully est fermée et les bars agrandissent leur terrasse et proposent des animations musicales, du DJ à la variété, chacun trouvera son style.

Un château gonflable enchante les enfants et si l'été le permet, les jets d'eau seront là pour se rafraîchir. Grillades, raclettes, nourriture indienne et brésilienne ainsi que des snacks seront prévus pour partager un bon moment de convivialité. Un programme riche d'animations à découvrir, chaque semaine, sur fullytourisme.ch



Marché de la rentrée

Le 2 septembre, pour clôturer l'animation estivale au centre de Fully, la rue de l'Eglise s'anime à nouveau pour le grand marché de la rentrée. Comme chaque année, l'association Com'Art Fully s'associe à cette occasion avec la Commission d'intégration et sa Fête des communautés.

De 9h à 18h, retrouvez les exposants de la région dans une rue animée et festive aux couleurs de la Pologne. Découvrez aussi le stand du Conseil général qui fêtera ses 30 ans et qui profitera de l'événement pour présenter son fonctionnement à la population.

Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée!



Prends de la hauteur avec les courses de Fully-Sorniot 2023!

Votre inscription comprend de nombreux services et cadeaux. Vous pouvez vous inscrire seul ou en équipe. Inclus dans le pack: un dossard avec une puce de chronométrage, un cadeau participant ainsi que le repas, des ravitaillements de qualité sans oublier une

ambiance hors du commun. Alors, n'hésitez pas!

Inscriptions:
mso.swiss/events/1920-fully-sorniot-trail-des-cabanes
fullysorniot.ch
 FullySorniot



SORNIOT FULLY TRAIL des Cabanes

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023

<p>49^{ème} COURSE FULLY-SORNIOT</p> <p>7,9 km 1600 m de dénivelé +</p>	<p>6^{ème} TRAIL DES CABANES</p> <p>40 km 3'550 m dénivelé + et - 5 cabanes</p>	<p>2^{ème} APÉRO TRAIL</p> <p>Course individuelle, en relais ou patrouille 25 km 2'230 m dénivelé + et - (apéro offert à la fin par le comité)</p>
--	--	---

Sortie amicale du PLR

Le PLR de Fully invite tous les citoyens de Fully à sa désormais traditionnelle **sortie amicale le samedi 19 août, au couvert de la Châtaigneraie**.

Dès 11 heures un apéritif vous sera servi ainsi qu'une délicieuse raclette aux saveurs de nos verts pâturages. Lors de cette journée, la population aura le plaisir de rencontrer les élus PLR de la commune, ainsi que les candidats

au Conseil national pour les prochaines élections, dont le régional de l'étape, Julien Morand.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cette journée et d'avance nous vous souhaitons le meilleur des étés.

«il n'y a pas de hasards, il n'y a que des rendez-vous!»
(Paul Eluard)

Le Comité PLR Fully

Ouverture à Champlong



Gîte de l'alpage de Champlong (Bourg-Saint-Pierre).

est également possible de dormir sur place. Un dortoir de 20 lits est à disposition, mais uniquement sur réservation.

La réouverture du gîte est prévue pour le samedi 1^{er} juillet 2023. Vous pouvez d'ores et déjà faire vos réservations sur associationplanvernet.ch/gite ou demander des renseignements au 079 755 25 33 (Valentine Dorsaz-Lattion).

Une randonnée en famille ou entre amis, un repas de fête, un anniversaire, une séance de travail, un repas d'entreprise, toutes les occasions sont bonnes pour monter jusqu'au gîte.

A très bientôt sur l'alpe!

Ne figurant pas sur la liste des sentiers balisés ni sur celle des tours connus qui pourraient vous guider jusqu'à lui, nous vous rappelons que le gîte est accessible à tous.

Nous vous proposons des boissons et une petite restauration. Il



30 ans du Conseil général

1993-2023: Le Conseil général fête ses 30 ans!

C'est la constitution valaisanne de 1907 qui introduira, à titre facultatif, le Conseil général, après des débats où s'affrontèrent des principes contradictoires quant à l'organisation du pouvoir communal. Les uns, traduisant la conception traditionnelle d'un exécutif placé en face d'une assemblée primaire groupant tous les citoyens. Les autres, prônant une institution nouvelle, connue en Suisse romande sous d'autres appellations, jugée mieux adaptée aux villes et à des communes comparables à des « confédérations de villages ».

Sauf à Monthey, citée industrielle à la population hétérogène proche de Vaud et de la France, l'idée d'un Conseil général peinera à se réaliser dans le Canton. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour qu'elle s'y implante, non sans réticences. Ainsi, dans les villes de Sion, Sierre, Martigny, Saint-Maurice, et dans les communes de Collombey-Muraz, Bagnes, Fully, Conthey, Vétroz et Ayent. A ce jour, par exemple, Savièse, Nendaz, Crans-Montana, ou encore la Noble-Contrée, Orsières, Troistorrens et Evolène ignorent toujours un tel organe, ou l'ont même rejeté. Sur un total de 122 communes, seules 11 possèdent un Conseil général. Ce chiffre est pourtant trompeur, car près de 40% de la population totale connaît cette autorité, dont une solide majorité du Valais romand.

Contrastes entre le Haut et le Bas-Valais

Le refus catégorique du Haut-Valais d'adopter le Conseil général frappe les esprits.

A l'exception, brève, de Brigue et de Loècheles-Bains, le pouvoir local est toujours resté dans les mains d'un Conseil communal et d'une assemblée primaire, aux allures de « landsgemeinde », legs du vieux droit germanique. Outre-Raspille, on semble considérer le Conseil général comme un « corps étranger » à la démocratie directe, un produit du droit français imbu de démocratie représentative! Sans entrer dans le détail de la législation, notons que le Conseil général vaut plus qu'une assemblée primaire en miniature – sa qualité première. Si la réalité politique et sociale le permet, il joue même le rôle d'une sorte de Grand Conseil face au Conseil communal, d'un législatif doté de compétences face à un exécutif maître de l'administration.

En effet, il peut contraindre celui-ci à répondre à ses interventions, à respecter les attributions dévolues à sa commission de gestion, à soumettre à son approbation, par le menu, budgets, comptes ou projets, sans oublier les règlements. L'usage écrit de rapports et de réponses oblige l'exécutif, plus que de simples

questions orales posées en assemblée primaire. S'y ajoutent les prérogatives des groupes parlementaires et les droits populaires d'initiative, de référendum ou de pétition.

Ainsi, un Conseil général peut se transformer en chambre d'enregistrement ou en mauvaise copie de l'exécutif. Avec le risque qu'il ne se mêle pas assez, ou trop, des affaires du ménage communal, en délaissant ses compétences originelles de contrôle, de contrepoids et de réglementation. Toutefois, la représentation proportionnelle, le pluralisme vécu, le nombre croissant d'habitants devraient apaiser, à la longue, les luttes partisans. En définitive, tout dépend de l'équilibre des forces à l'œuvre, et de la culture démocratique qui imprègne la cité. A ce propos, citons Tocqueville:

« C'est pourtant dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science: elles la mettent à la portée du peuple. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté [...]. Or, ôtez la force et l'indépendance de la commune, vous n'y trouverez jamais que des administrés et point de citoyens [...]. »

La nouvelle constitution

Cette constitution, qui doit encore obtenir l'aval du peuple en mars prochain, recèle des innovations majeures: elle encourage les fusions volontaires et la coopération au niveau régional. En règle, un Conseil général est prévu dès 5 000 habitants. Mais, consciente de la particularité haut-valaisanne notamment, la Constituante a adopté une motion libérale-radical (VLR) autorisant, par un scrutin populaire, les communes de plus de 5 000 habitants à déroger à la norme, et les communes de moins de 5 000 à en instituer un. A l'appui de cette démarche, cette sage réflexion: que sont les lois sans les mœurs?

Mutations du pouvoir local

Et Fully? Communauté sujette jusqu'en 1798, avec des syndics, des sautiers et des conseillers qui gèrent quelques centaines d'habitants, disséminés sur le territoire. Une sorte d'élite rurale exerçant le pouvoir sous l'œil du gouverneur de Saint-Maurice, choisi parmi les VII Dizains souverains.

La liberté se paiera au prix des baïonnettes de la Révolution française. Un premier Conseil communal veille bientôt aux tâches élémentaires. La constitution de 1848 et la loi sur le régime communal de 1851,

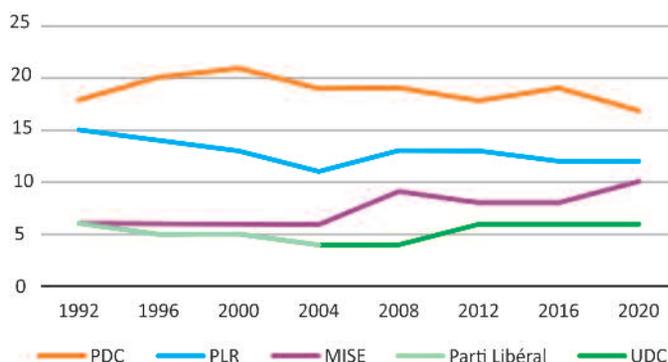
dite Lex Barman (du nom de son auteur, le conseiller d'Etat de Saillon), marquent des étapes décisives. Désormais, la commune est autonome et figure dans le district de Martigny. La vie publique s'élargit. Avec la primauté du président – le prince-président – dont la double élection, en qualité de conseiller et de président, consacre la réalité politique. Avec un Conseil communal, composé de 7 membres dès 1852, au rôle primitif d'addition de conseillers de village, mais qui devient, au fil des ans, l'autorité municipale.

Une gestion rigoureuse

L'idée d'un Conseil général peine à se faire jour, elle surgit dès les années 1970, quand aucun parti ne détient plus la majorité. La récolte des signatures nécessaires à la consultation du corps électoral sera facilitée par le concours de personnalités d'obédience diverse, tels Léonard Bender, PLR; Henri Carron, PS; ou Bernard Troillet, PDC, qui avanceront l'argument d'une gestion plus rigoureuse. Quant au président de la commune, le PDC François Dorsaz, il s'engagera en faveur du non. Le 25 octobre 1992, le nouvel organe est voté à une large majorité, mais avec une faible participation (39%): 3346 inscrits, 11 blancs, 1 nul, 1281 bulletins valables: 813 oui contre 468 non.

Le premier Conseil général sera élu en décembre 1992, au système proportionnel, soit 18 PDC, 15 PLR (radical), 6 Entente communale et écologiste (futur MISE), et 6 PLibéral. Dans la foulée, se formeront deux blocs, plus ou moins disciplinés, se tenant à peu de voix: le PDC avec l'Entente communale et écologiste, le PLR avec le PLibéral. Avec cette singularité que la « majorité administrative » du Conseil communal, formée de 3 PLR et de 1 PLibéral, ne se vérifiait pas au sein du Conseil général. D'où source de tensions et de conflits, qui iront jusqu'au refus de budgets. Finalement, ces querelles politiciennes ne purent empêcher la construction du nouveau collège de Saxé, tant le projet, salué par le Conseil d'Etat, subventionné par le Grand Conseil et soutenu par le Département de l'instruction publique, avait sa raison d'être.

Les législatures suivantes verront des majorités plus dociles. Rarement, le Conseil général



De gauche à droite : Adrien Pinho, Nicole Délitroz-Roduit, César Da Silva-Perrin, Romaine Wailliez-Pellouchoud.



osera ruer dans les brancards. Aurait-il perdu complètement le sens du contre-poids de ses débuts ? Ce qui pourrait expliquer la diminution constante du taux de participation lors de son élection : plus de 80% en 1992 et 1996, moins de 50% en 2020. Certes, ce recul cache d'autres vérités et il convient de ne pas oublier que, dans une commune de près de 10 000 habitants, la politique locale semble mobiliser moins les énergies. Autre élément : les coalitions d'hier se sont délitées, l'élection d'un président PLR en 2020 signifie un autre tournant.

Les rapports de force ont varié en douceur. Depuis 1992, le PDC reste le premier groupe avec, au plus haut 21 sièges et, au plus bas 17 sièges. Le PLR suit, avec, au plus haut 15 sièges, et au plus bas 11 sièges. Le MISE oscille entre 6 et 10 sièges, l'UDC entre 4 et 6 sièges. Quant au PLibéral, il balance entre 4 et 6 sièges, avant son effacement en 2008.

L'esprit de la démocratie

Ces réflexions finales. Comment ne pas déplorer le secret qui entoure souvent les travaux du Conseil général ? Ne faudrait-il pas développer une stratégie de communication plus intense ? Le Conseil général est une institution neuve : que sont trente ans mesurés à l'aune du temps ? S'il a sa part de péchés de jeunesse, ses qualités sont manifestes. Mais il ne remplira pleinement sa mission qu'en demeurant fidèle à l'esprit de la démocratie fait d'engagement, d'intelligence et d'amour de sa petite patrie : Fully.

Philippe Bender, historien, membre PLR du premier Conseil général

Genèse de cet anniversaire.

Début 2020, les conseillers généraux, fraîchement élus, commencent une nouvelle législature.

Christian Carron, nouveau président, siège pour la première fois au Conseil général. Après quelques recherches rapides, il découvre que durant cette législature, en plus du travail passionnant qui attend les 45 membres du législatif, il faudra également se tenir prêt à fêter un anniversaire. En effet, nous nous approchons des 30 ans de cet organe politique !

En 2022, Christian demande à Nicole Délitroz-Roduit, vice-présidente, si elle veut bien s'occuper de cet événement. Elle réunit rapidement un comité inter-parti composé d'Adrien Pinho, de César Da Silva-Perrin et de Romaine Wailliez-Pellouchoud. Et nous voilà au travail !

30 ans ?

30 ans du Conseil général, c'est 30 années pendant lesquelles plus de 220 personnes ont eu l'envie et la motivation de se présenter lors de votations électorales. Ces personnes engagées ont donné de leur temps libre pour le bien de la population, de tous les Fulliérains, de souche ou d'adoption. Actuellement encore, les membres du législatif s'efforcent de travailler pour le bien commun.

Pourquoi fêter ces 30 ans ?

Notre tâche est le plus souvent un travail de l'ombre. La plus grande partie de notre engagement se passe en séances de commissions, en soirée. Les plénums, entre deux et quatre par année sont ouverts au public – souvent très peu nombreux. Nous voulions par conséquent, grâce à cet anniversaire, nous présenter en quelque sorte à la population. Bien sûr, tous les quatre ans, les élections législatives communales permettent un contact plus étroit. Mais cette fois-ci, en dehors des couleurs partisanes et sans faire campagne, nous viendrons à votre rencontre lors du marché de la rentrée le 2 septembre 2023.

Pourquoi venir à notre stand ?

Toute la journée, des conseillers généraux actuels seront présents pour vous accueillir, vous parler de notre travail et vous offrir un verre – de Fully évidemment ! En retour, nous serons heureux de répondre à vos questions, d'entendre vos préoccupations, d'écouter vos suggestions. Vous aurez ainsi la possibilité de vous exprimer sur divers sujets qui vous tiennent à cœur et de faire la connaissance de vos élus en chair et en os et non pas par l'intermédiaire de flyers distribués dans votre boîte aux lettres ou collés sur les panneaux d'affichage.

Qu'attendons-nous de cette journée ?

Le but premier est de renforcer l'échange entre élus et population, d'accroître le lien social au sein de la commune, lien indispensable pour que Fully reste un grand village, ou une petite ville où il fait bon vivre. Le marché est le lieu par excellence de la rencontre, raison pour laquelle nous avons choisi d'être là. C'est aussi l'occasion de promouvoir le Conseil général, ce législatif qui remplace les assemblées primaires. Il est souvent difficile de trouver des personnalités prêtes à s'engager pour quatre ans, voire plus. Mais finalement, pourquoi donner de son temps ? Il est plutôt rare de se lever un matin et de vouloir s'engager au législatif communal. Et alors... quelles sont donc les motivations des conseillers généraux ? C'est probablement un mélange de curiosité et de volonté : curiosité de connaître de l'intérieur le fonctionnement communal et de découvrir l'étendue des enjeux qui touchent une commune ; volonté d'apporter sa pierre à l'édifice et de défendre des projets qui leur sont chers. Mais ce qui motive certainement le plus les conseillers généraux, c'est le contact : échanger, partager, découvrir de nouvelles idées, croiser de belles personnalités sont autant de moments marquants et privilégiés, qui restent bien après les années passées au Conseil général.

Pour conclure...

Venez nous rendre visite le 2 septembre, venez nous faire part de vos soucis et desideratas. Et surtout, venez passer un moment convivial en partageant avec nous le verre de l'amitié. A bientôt !

*Pour le comité d'organisation,
Romaine Wailliez-Pellouchoud*

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

**LE CONSEIL GÉNÉRAL
FÊTE SES 30 ANS !**

**DÈS 9H30 – NOTRE STAND
AU MARCHÉ DE LA RENTRÉE**

**RENCONTRE ET ÉCHANGE AVEC LA
POPULATION : NOUS NOUS RÉJOUISSONS
DE PASSER CE MOMENT AVEC VOUS EN
PARTAGEANT LE VERRE DE L'AMITIÉ**

30 ans du JdF

Le 2 juin dernier ont été organisés, à la belle



Alain, le président, et son épouse Dami. ▲



Alexandra, la vice-présidente. ▲



Yaovi, le rédac'chef. ▶



Kathy, la caissière. ▲

Pour les chroniques:
Raymond Ançay, ▶
Morgane Baur
et Dominique Dorsaz. ▼



Dans ce cadre feutré des fresques « Les Vignerons » de Pierre Faval, plus de 200 personnes ont participé à cette commémoration. La fête a été à la hauteur de l'événement, avec une mobilisation sans faille des rédactrices et rédacteurs nouveaux et anciens – de ceux qui avaient porté le journal sur les fonts baptismaux – des chroniqueuses et chroniqueurs du journal, des autorités communales, de différentes sociétés de Fully, des parrains et marraines du journal, des annonceurs, des parents et amis, de la Cave du Bonheur d'Isabelle Ançay et de la population de Fully.



Le JdF d'hier et d'aujourd'hui, de gauche à droite: Yaovi Dansou, Cyrielle Fleury, Christian Carron, Jean-Luc Carron-Delasoie, Joachim Faiss, Gianfranco Cencio,

Un nombreux public a répondu à l'invitation.



Journal de Fully

de l'Usine de Fully, les 30 ans de votre journal.

Un grand merci à vous tous et toutes présents à cette fête.

Le *Journal de Fully* compte sur chacun de nous pour relever les défis qui se présentent à lui.

Vive le comité du journal, vive les autorités communales, vive nos parrains et marraines, vive nos annonceurs, vive Fully dans tout son ensemble, pour que vive le *Journal de Fully*.

Yaovi Dansou, rédacteur en chef du *Journal de Fully*

Voir aussi [▶ Journal de Fully](#)



Deux anciens présidents. ▲

Isabelle Ançay. ▼

Edith Dessimoz-Carron, ancienne rédactrice. ▼



Alain Léger, Pierre-Alain Corthay, une future rédactrice, Stève Léger, Alexandra Sieber, Kathy Grange et Raymond Ançay.



Caroline Ançay, présidente de Fully, et la famille Arlettaz. ▲

Notre ami Zenel, sosie d'un vigneron de la fresque. ▼



L'achillée millefeuille

Le vigoureux soldat

Bien campée sur sa tige pouvant atteindre un mètre de haut, l'achillée millefeuille fleurit de juin à octobre.

Du bord des chemins de plaine jusqu'aux pâturages de montagne (jusqu'à presque 3000 m d'altitude!), cette plante vivace aime les terrains secs et les zones bien ensoleillées. Son nom « millefeuille » illustre bien la forme très découpée de ses feuilles, qui leur donne un aspect presque velu.

Herbe aux coupures, herbes aux charpentiers, herbe aux soldats... voilà des noms suggestifs pour mettre en avant ses vertus hémostatiques (qui diminuent les saignements) et cicatrisantes. De l'atelier aux chantiers, en passant

par les tranchées, le millefeuille avait sa place dans toute bonne pharmacie d'urgence. On dit même qu'un jour, Joseph se serait blessé et que son fils, Jésus, lui aurait fait un pansement avec des feuilles d'achillée.

Dans la mythologie grecque, on raconte que Chiron, le centaure mi-homme, mi-cheval, connaissait les vertus des plantes comme personne et aurait présenté le millefeuille à Achille, afin qu'il puisse soigner ses soldats lors de la guerre de Troie. Une autre légende dit que ce serait Vénus en personne qui aurait donné

l'achillée millefeuille à Achille, pour soigner son talon. Selon un autre mythe, Achille tirerait sa force légendaire du bain de millefeuille dans lequel il aurait été plongé.

L'achillée millefeuille fait également partie des fameuses « herbes de la Saint-Jean » qu'on récoltait aux alentours du solstice d'été.

De nos jours, l'achillée millefeuille est principalement employée pour ses vertus digestives et convient très bien aux femmes souffrant de règles trop abondantes ou irrégulières. L'achillée millefeuille aurait un effet semblable à la progestérone. Elle est également utile en cas de troubles circulatoires tels que les varices ou les hémorroïdes,



Achille soignant Patrocle.

grâce à ses vertus décongestionnantes et anti-inflammatoires.

D'un point de vue culinaire, il paraît que dans certains pays du nord de l'Europe, le millefeuille remplacerait le houblon dans la bière. Avis aux amateurs de bière et aux brasseurs curieux!

*Morgane Baur
Droguerie de La Centaurée*

Un village et des livres

A prendre ou à laisser

A Londres, à partir de 1990.

En rentrant de l'enterrement de son père, Kay réalise deux choses : elle n'a pas pu pleurer tant elle s'est sentie délivrée et jamais elle ne supportera la même fin de vie. C'est donc autour d'un verre qu'elle et son époux Cyril en viennent à nouer un pacte. Certes, ils n'ont que cinquante ans, sont en bonne santé et comptent bien encore profiter de leurs enfants et de leurs petits-enfants, mais pas question de faire vivre à leurs proches leur inéluctable dépendance, ni d'ailleurs de faire peser sur les finances publiques et les générations futures le coût de leur déliquescence. C'est décidé, le jour de leurs quatre-vingts ans, ils partiront ensemble.

En 2020.

Kay est devenue une décoratrice d'intérieur très appréciée, Cyril a pris sa retraite. Kay minimise volontiers ses douleurs arthritiques, Cyril fait semblant d'être mal en point. Kay n'a pas d'opinion sur le Brexit, Cyril est radicalement contre.

Arrive le soir de leurs quatre-vingts ans. Comme ils se l'étaient juré, ce soir ils prendront tous ces tranquillisants accumulés patiemment et mourront ensemble.

A moins que...

A moins que Kay ne panique et laisse Cyril se suicider seul.

A moins que Kay ne se rebelle contre le projet et que Cyril admette que tout ça n'était qu'une idée en l'air.

A moins que Kay ne prenne les pilules mais que Cyril n'y parvienne pas. Et que leur fille décide de venger la mort de sa mère.

A moins que leurs enfants ne devancent leurs projets et les enferment dans une horrible maison de retraite.

A moins que la recherche médicale n'aie fait de tels progrès

qu'ils testent un nouveau médicament capable de les faire rajeunir. A moins que la pandémie mondiale ne vienne bousculer tous leurs plans.

A moins qu'ils ne trouvent le moyen de rester maîtres de leur destin.

D'un ton alerte et mordant, Lionel Shriver égrille notre dégoût inavouable du grand âge. Dans « A prendre ou à laisser », Lionel Shriver est au sommet de son art. Avec ses douze variations possibles, ce roman est une merveilleuse construction qui rend la lecture passionnante et ludique. Elle réussit la prouesse de ne jamais se répéter. Elle s'autorise toutes les inspirations et toutes les possibilités, de la plus banale à la plus sombre et à la plus dystopienne pour mieux approfondir sa réflexion.

Shriver se montre étonnamment tendre envers ses personnages. Kay et Cyril partagent des valeurs, font des choix courageux, s'accomplissent l'un avec l'autre. Elle fait même preuve d'un optimisme

bienvenu dans quelques-uns des scénarios envisagés, en imaginant des individus maîtres de leurs conditions de fin de vie. Et bien entendu, son humour ravageur vient ponctuer les réflexions passionnantes qui se soulèvent à chaque variation du pacte.

Ce livre est profond, trash et burlesque. En le refermant, on est consterné, bousculé mais, étrangement, on a le sourire aux lèvres.

A prendre ou à laisser

Lionel Shriver

Belfond

Dans toutes les bonnes librairies ou chez la librairesolitaire.ch

Dominique Dorsaz

Lionel Shriver



« Carte blanche » sur la dernière ligne droite

L'aventure, minutieusement préparée par la Commission culturelle, est entrée dans sa phase de réalisation.

À notre demande de participation, les artistes ont répondu disponibilité, solidarité, collaboration. Ils ont épousé le projet, tout naturellement, en partenaires de l'organisation, pleinement conscients de leur rôle de protagonistes. Maintenant plus enthousiastes que jamais, on navigue à pleines voiles vers le but du 27 octobre.

Appel aux artistes des arts vivants

L'accrochage des tableaux et la pose des sculptures dans l'espace immense et somptueux de la belle Usine, relève de la routine d'une exposition classique... Mais agencer l'espace et le moment de l'intervention pour les artistes des arts vivants requiert, par contre, une organisation personnalisée. « Carte blanche », rappelons-le pour la énième fois, veut être un panorama grand angle de la richesse artistique de notre village. Que l'éventail des arts représentés soit le plus large possible. Que les cimaises résonnent de musique et de poésie. Qu'elles soient animées par la danse, les spectacles, l'humour... Que tous les arts vibrent à l'unisson dans cette splendide cathédrale culturelle. Une fête dont art, beauté, originalité, richesse

de l'esprit sont les mots clé, ne peut être que noble et stimulante. Voici le programme ambitieux que nous aimerions offrir par cette « première » à la population de Fully et région.

L'enregistrement de votre art original, dans ce programme, nécessite une présentation détaillée. C'est donc à vous, musiciens, poètes, conteurs, acteurs, humoristes, danseurs, artistes de toute sorte de spectacles, de nous dévoiler votre passion, de nous présenter votre affiche. Et ensemble nous créons l'évènement de toutes les expressions artistiques. Soyez courageux, généreux, nombreux...

Ceci est notre dernier appel sur ces pages, le *Journal de Fully* ne paraissant pas en juillet et août.

Gianfranco Cencio
pour la Commission culturelle



Margaux Dorsaz, photo © Claude Dussez.

POUR VOUS INSCRIRE ET PROPOSER VOTRE ART

(jusqu'au 15 juillet)

<https://forms.office.com/r/eFTmC1yeK>



Sur les traces du monde sauvage

Depuis 2001, la cabane du Demècre (2361m), organise des expositions sur le thème Art et Nature.

Montagn'art : l'art à ciel ouvert

Montagn'art propose de découvrir, cette saison, le regard singulier de **Philippe Gatti**. L'artiste présente une série d'aquarelles animalières

réalisées entre l'automne 2022 et le printemps 2023.

Originaire de Nice, il a découvert la montagne et y a pris goût avec ses grands-parents, dans le



Mercantour. L'automne dernier, il a gardienné la cabane du Demècre durant une semaine... hivernale. Là, il a observé la faune, s'est immergé dans le paysage. Il a saisi les grands contrastes des Dents-de-Morcles, il a surpris l'hermine dans ses aventures quotidiennes. Il s'est émerveillé devant l'envol de l'aigle, il a attendu le passage du tétras-lyre. Chamois et bouquetins se sont laissés dessiner par l'homme amoureux des paysages alpins.

Dans ces moments choisis, assis dans les pentes, l'observateur aime le temps de l'attente, sans lequel, rien ne se manifeste. « Je savoure le fruit du temps, que je prends le temps de cueillir. » Son œuvre picturale porte des instants

© *Tétras-lyre, l'Au d'Alesse*,
aquarelle 40x50 cm,
Philippe Gatti

promis. Il guette, scrute, dessine des brindilles, comme autant de détails de la fresque des chaînes montagneuses se dévoilant devant ses yeux écarquillés.

Il invite par un questionnement, à expérimenter le repos qui se vit dans une attitude et un regard d'écoute: « Avons-nous déjà pris le chemin de ces prairies verdoyantes et goûté à leur quiétude? »

Olivier Tamarcaz
Initiateur de Montagn'art
Cabane du Demècre

INFOS

Du 1^{er} juillet au 30 septembre. Cabane du Demècre.

Vernissage: 1^{er} juillet dès 13h. Présence de Philippe Gatti les 1^{er} juillet et 30 septembre. Tél. cabane: 027 746 35 37.

www.demecre.ch

Organisation: Montagn'art, Cabane du Demècre, Club Les Trotteurs Fully.



Rue du Simplon 11
1920 Martigny
info@asdt-sa.ch
www.asdt-sa.ch

Ardion Seciri
Directeur de travaux ES
+41 79 732 24 45



David Dorsaz
Revêtements de sols
+ Brevet fédéral
Chemin de l'Usine 16,
1926 FULLY
077 410 81 71
dorsazsol@gmail.com

POSE | RÉNOVATION | ENTRETIEN
Parquet massif et stratifié | Linoléum | PVC | Tapis



Service funèbre
Gérald et Maria Teresa Granges-Reis
Prévoyance funéraire
rue de la Fontaine 14
1926 Fully
maritereis-60@hotmail.com



Granges-Reis Gérald
+41 79 203 59 45
Reis-Granges Maria Teresa
+41 79 397 75 49

IMPRIMERIE DU
bourg

RUE DU SIMPLON 128
1920 MARTIGNY

027 722 19 31
info@ibourg.ch
ibourg.ch

imprimé en
valais



**Cet espace est vu par
4550 ménages!**

publicite@journaldefully.ch

Journal de Fully



**En cas de sinistre,
nous vous offrons
un service complet.
Rapidement et simplement.**

Lionel Granges, Conseiller en assurances et prévoyance
T 027 721 74 19, lionel.granges@mobiliere.ch

Agence Martigny
Avenue de la Gare 19
1920 Martigny
mobiliere.ch/bas-valais

la Mobilière



L'AGENDA DE FULLY TOURISME

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2023

Exposition : 89 portraits

Du 15 juin au 7 juillet

Maxence Roduit, artiste plasticien, expose à la belle Usine. Entrée libre les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 15h à 19h.

Fully, destination Petite Arvine

1^{er} et 2 juillet, 19 et 20 août, 2 et 3 septembre

Découvrez le Valais (et Fully!) autrement, grâce à des séjours dédiés à nos traditions gastronomiques. Organisé par Slow Food.

Exposition Montagn'art

Du 1^{er} juillet au 30 septembre

Aquarelles animalières de Philippe Gatti présentées à la Cabane du Demècre sur les Hauts de Fully.

Concours de pétanque en doublette

**6, 13, 20 et 27 juillet, 3, 10, 17, 24 et 31 août
7, 14, 21 et 28 septembre**

Concours ouverts à tous, tous les jeudis soir jusqu'au 28 septembre au bouldrome de Charnot.

Stage d'été : sculpture céramique

17, 18, 19 et 20 juillet

Le stage se déroule en deux parties: le modelage et la cuisson. Chez Josette Taramaraz, sur inscription.

FC Sion Summercamps

du 24 au 28 juillet

Camp de football organisé en collaboration avec le FC Sion pour les enfants de 5 à 11 ans, ouvert à tout le monde sur inscription: fcsionkidscamps.ch.

Dimanches au vert

30 juillet et 27 août

Sorties à la découverte des plantes sauvages de chez nous avec Morgane et Dominique, herboristes, sur inscription à la droguerie La Centaurée.



Fête nationale

31 juillet

Cortège, discours officiels, feux d'artifice, bal populaire et présence de Li Rondeniâ. Sur la place du Petit Pont.

Sortie familiale des mycologues

13 août

Tous les intéressés sont cordialement invités aux sorties des mycologues. RDV à 8h au plus tard sur le parking du CO de Fully.

Fête sur l'alpe à Sorniot

15 août

Messe à 11h à la chapelle, apéritif, raclette jusqu'à la nuit!

Club des Aînés : grillade

17 août

Grillade au couvert de la châtaigneraie, inscription jusqu'au 10 août, auprès d'Anne-Dominique au 078 827 96 86.



Nathan Paulin traverse la Combe d'Enfer

19 août

Le funambule de renommée internationale traversera la Combe d'Enfer sur une highline. Bar et petite restauration sur la place de Tassonières. Parcage sur le parking de la belle Usine et navettes jusqu'à Tassonières.

Entraînement découverte Fully-Sorniot / Trail des Cabanes

27 août, 3 et 10 septembre

Des parcours différents seront proposés pour les 3 dates. RDV à 7h30 devant le restaurant de Fully.

Fête paroissiale de la St-Symphorien

27 août

Sur la place de l'école de Charnot. Présence de Li Rondeniâ

Translucide, la peau en fleur

1^{er}, 2, 3, 8, 9 et 10 septembre

Projet interdisciplinaire par le collectif Marieposa: danse, musique, texte à la belle Usine.



Marché de la rentrée

2 septembre

Grand marché, animations musicales. Invitée d'honneur: la Pologne. Rue de l'Eglise de 9h à 18h.

Charnot en fête

2 et 3 septembre

Journées familiales du club de football. Grillades et autre restauration durant tout le week-end.

Atelier puberté filles

2 septembre

L'atelier Kokliko à la salle Grand-Garde est une occasion ludique de mieux comprendre comment bien vivre le passage à la puberté. Sur inscription.

Loto annuel de la Cécilia

9 septembre

Le loto aura lieu à la salle polyvalente à 20h.



Exposition des Mycologues

15 et 16 septembre

Pour fêter ses 60 ans, la Société de Mycologie de Fully organise une grande exposition de champignons à la salle de la Pétanque. Bar et restauration sur place, bienvenue à tous!

Dissection d'une chute de neige

16, 17, 23 et 24 septembre

Une pièce de théâtre puissante à la belle Usine, que la Troupe du Rez a choisie pour les thèmes qu'elle aborde: le féminisme et la transidentité.

Fully-Sorniot / Trail des Cabanes / Apéro Trail

23 septembre

49^e édition de notre mythique course Fully-Sorniot et 6^e édition du Trail des Cabanes, 2^e édition de l'Apéro Trail d'une distance de 25,8 km qui offre la possibilité de le courir en individuel ou en relais à 2.



Chiboz, battage, vannage et semis

23 septembre

L'association Au Champ et au Moulin vous convie à Chiboz.

Open de la brisolée en doublette

24 septembre

Concours de pétanque ouvert à tous, inscription dès 8h30 et début des jeux à 9h15, au bouldrome de Charnot.



Le grand changement (III)

Un mot pour conclure sur la cité qui doit nous unir.

Jusqu'en 1798, la communauté de Fully connaissait trois sortes de ressortissants: les communiens, qui jouissaient des biens communaux, mais qui, sujets des VII Dizains, devaient leur payer des redevances parfois arbitraires. Les habitants non-communiens, au bénéfice d'un droit d'établissement permanent, mais sans participation à la gestion ordinaire. Enfin, les tolérés, au statut fragile, expulsables à merci. A ces catégories s'ajoutait une petite population flottante de vagabonds, de brassiers en quête de travail, de colporteurs. Osons l'avouer, la communauté fullérienne, ne voulant pas partager ses maigres «communs», se fermera, faisant exception pour les Entremontants surtout. Ainsi, de 1588 à 1819, en 231 ans, on ne comptera que 60 personnes admises à la «bourgeoisie».

L'extension du pouvoir communal

L'éphémère République helvétique de 1798 apporte d'heureuses innovations: la communauté sujette devient une commune libre, dotée de droits et de devoirs, qui élit ses autorités. La taxation des personnes et des patrimoines se

fait selon la loi, l'abolition de la condition de sujets est actée, l'élargissement de la liberté d'établissement et du droit de naturalisation garanti à terme. Toutes réformes consolidées dès 1848.

Par un long combat s'est donc forgée la commune. Hier, un rassemblement de «vilains» occupés à la défense de leurs intérêts. Mais «ceux de Fully» ou «ceux de la paroisse de Fully» – ainsi les désigne-t-on dans les actes officiels! – forceront bientôt les Puissants à leur concéder «libertés» et «franchises». Emerge la «communauté de Fully», avec ses quatre quartiers originels: Branson, Vers-l'Eglise, Châtaignier et Mazembroz.

Quant à la volonté d'autonomie, de «self-government», elle habite les élites rurales, un groupe restreint dans lequel se concentrent, souvent par d'habiles stratégies matrimoniales, le savoir, la richesse et les relations.

Quand l'invasion française renverse l'Ancien Régime valaisan, en 1798, les élites sont prêtes à gérer «la libre commune de Fully». En usant parfois de méthodes autoritaires, en confisquant la «res publica» à leur profit: les charges

officielles se transmettront souvent de père à fils, d'oncle à neveu, par alliances de familles et de clans.

Mais l'apparition des partis modernes, le brassage social, l'essor économique, l'ouverture au pays et au monde, vont contribuer à démocratiser le pouvoir et à diffuser l'idéal du bien public.

A la vérité, avec ces transformations, la commune bourgeoise entamera un processus irréversible d'affaiblissement, supplantée par la commune des habitants. La liste des bourgeois de 1869 comprenait 1237 personnes, groupées en 237 familles, soit l'immense majorité de la population, plus de 90%, mais celle de 2020 atteste qu'ils n'en représentent plus que les tiers!

Comment le système politique n'aurait-il pas répercuté ces mutations? La bipolarisation entre les deux partis traditionnels, radical et conservateur, alternant au pouvoir depuis 1848, pour des périodes plus ou moins longues, s'atténue dès les années 1950. Sauf une période, dès 1968, aucune formation ne détiendra plus la majorité absolue des sept sièges du Conseil communal. S'ouvre le temps du pluralisme.

En outre, Fully, inséré dans le Canton et la Confédération, ne vit plus en vase clos. Le droit fédéral restreint toujours plus le droit cantonal et la municipalité voit son autonomie se réduire comme peau de chagrin. Avec l'introduction, en 1992, d'un Conseil général de 45 membres élus au système proportionnel, la démocratie représentative est un fait acquis. Le suffrage s'élargit avec le vote féminin, en 1972. Depuis 1990, une femme occupe le poste de secrétaire communal; depuis 1997, le Conseil communal comprend une élue. En 2020, la présidence de la commune a échoué à une femme et, depuis cette date, elles forment même la majorité de l'Exécutif.

Quand bien soumis à l'emprise grandissante de Sion et de Berne, le pouvoir communal se renforce. A preuve, l'augmentation des dépenses publiques. Les tâches propres ou déléguées se multiplient: infrastructures de base, services techniques et industriels, écoles, salles polyvalentes, terrains de jeux, home pour personnes âgées (EMS), etc. Quel contraste avec l'administration d'hier, dotée de faibles moyens, vouée à assurer l'ordre public, à promouvoir l'économie rurale par des corvées, à dispenser l'instruction primaire en rétribuant chichement régents et régents engagés pour six mois! Notons encore les changements apportés à l'exécution des tâches. D'une part, la professionnalisation des services publics, employant toujours plus d'agents et de fonctionnaires. L'affirmation de la municipalité s'est d'ailleurs traduite par la construction d'une imposante Maison de commune, au centre de Vers-l'Eglise, inaugurée en 1972. D'autre part, la multiplication des règlements, des subsides et des décisions en tous genres, marquant la vie collective et privée.

Philippe Bender, historien

*La maison de commune.
Photo © Jean-Yves Glassey, 2002.*



Le Musée de Fully: savoir-faire alpin et hydroélectricité

Un chemin à traîneau...

Masse, barre à mine, gourdes et marteaux peuvent raconter au visiteur du Musée l'étonnante épopée de la création du chemin des Garettes au col de Sorniot, il y a 140 ans.

Conservés aux Archives de l'Etat du Valais, les protocoles des séances du Conseil communal de Fully révèlent la vie communale, bourgeoise et religieuse dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

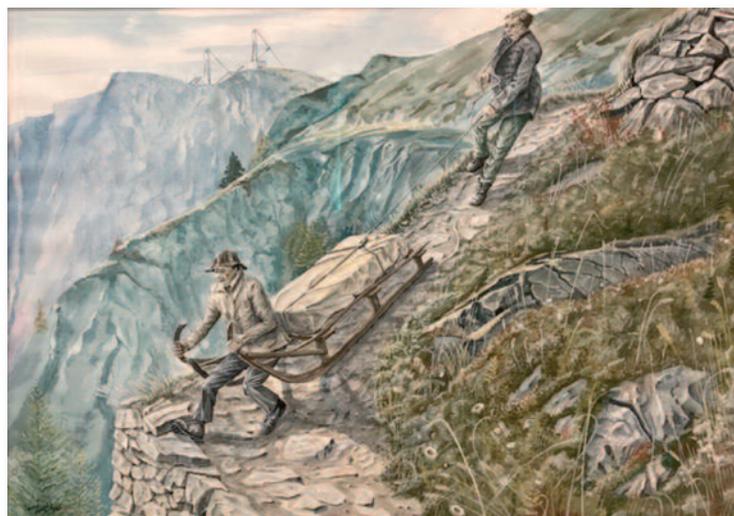
Si l'essentiel des séances traite de l'organisation des travaux dans les portions et sur le coteau, de cocasses affaires de maraudage ou encore de l'administration de la petite commune, une phrase joliment écrite à l'anglaise et à l'encre retient l'attention. Il s'agit de la construction d'un chemin dans la forêt des Garettes, en remplacement d'un ancien sentier difficile situé à l'ouest. L'idée devait traîner un peu dans le milieu des alpages car, dans le protocole de la séance du conseil communal du 17 juin 1883, il est mentionné ce qui suit:

« Sur la proposition du conseiller Buthey que l'Assemblée des Alluays de la Cabane d'Éuloz manifestaient l'opinion de faire construire un chemin à traîneau partant des Garettes par Le Larzay sur les Scex, le conseil a décidé que le dit travail sera exécuté la présente année et le coût sera considéré comme tout autre amélioration des montagnes. Le travail se fera en corvée et sera dirigé par le conseiller Ançay. »

Les travaux commencèrent aussitôt mais furent interrompus car, le 22 juillet il est écrit que: « les manœuvres pour continuer le chemin des Garettes sur les Scex recommenceront demain. Les ouvriers, maçons et mineurs se consigneront au conseiller Ançay ». La poursuite de ces travaux est rappelée durant les séances de l'été 1883.

Le 27 mai dernier, Geoffroy Buthey, André Marcel Bender et Pierre-Alain Georges ont effectué la dure montée des Garettes aux petits contours, pour mesurer ainsi par l'effort et l'esprit l'ampleur du travail réalisé il y a 140 ans par ces valeureux paysans corvéables.

Équipés de pics, de masses et d'outils sommaires, tous encore visibles au Musée de Fully, ils taillèrent, durant l'été 1883 dans la forêt pentue, le pierrier instable et le roc ingrat, un sentier à luge où les murs en pierres sèches exposent encore le savoir-faire de nos ancêtres. Combien étaient-ils pour construire ce passage? Nul ne le sait. Ils devaient en être fiers puisqu'ils gravèrent sur le rocher, avant la montée difficile des petits contours,



Un chemin à traîneau par le Larzay.

une inscription devenue discrète au fil des ans mais qui rappelle encore, comme un encouragement aux marcheurs fatigués, les initiales du surveillant et l'année de ces mémorables travaux.

Camille-Ançay-Cortial
Photos FMA



Devant l'inscription sur le rocher au bas des petits contours, de gauche à droite: Geoffroy Buthey, André Marcel Bender et Pierre-Alain Georges représentent aujourd'hui leurs lointains parents, respectivement les conseillers Joseph Buthey et Charles Ançay.



Masse et barre à mine.

Visitez le Musée de Fully et ses vitrines didactiques!

Sur demande à l'Office du tourisme de Fully au 027 746 20 80 ou ot@fully.ch. Son inventaire est en ligne dans la rubrique « Les objets » du site du musée.

www.lemuseedefully.ch



Grâce à nos donateurs nous préservons votre histoire! Si vous aussi, souhaitez nous soutenir, voici pour vous faciliter la tâche, un QR TWINT



ou nos coordonnées bancaires: Banque Raiffeisen Martigny et Région Société coopérative - 1926 Fully IBAN CH47 8059 5000 0014 7276 5

SWIFT - BIC RAIFCH22



Notez que les dons sont déductibles des impôts!

Antennes 5G à Fully

Elles arrivent dans le ciel de Branson. Ce n'était pas un poisson d'avril!

Début avril, les habitants de Branson n'en croyaient pas leurs yeux: l'Administration communale a soumis à l'enquête publique la construction d'un mât de 30 m de hauteur, au droit du chemin du Goilly à l'entrée de

Branson. Hormis le problème des radiations, les habitants de Branson se mobilisent pour empêcher la pose de ce grand pylône dégradant la région touristique des Follatères et son village pittoresque.

Les Bransonnards espèrent que les responsables trouveront pour cette antenne un endroit plus discret et destiné à réconcilier par



les ondes l'Administration et ses administrés! Le voyageur venant du pont du Rhône devrait être accueilli par des fleurs et un paysage à couper le souffle!

Pour les opposants au mât de l'antenne de Branson, Christine Ançay-Cortial

D'Alain Léger

La belle Usine by night.



Samusons-nous

9		1							
				4	3				5
							8		2
	5	8	1					2	
4								3	8
	3	7	5					1	
							6		9
				6	8				3
7		5							

Les chiffres de 1 à 9 figurent obligatoirement une seule fois sur chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 x 3. Solution le mois prochain. Bonne chance.

Envoyez votre réponse sur carte postale à :

Journal de Fully
Rubrique "Samusons-nous"
Case postale 46 - 1926 Fully

SOLUTION des mots croisés
de l'édition de mai 2023

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	Y	C	O	L	O	G	U	E	S
2	A	V	O	C	A	T		R	R	A
3	Z	E	L	E	S		A	D	A	M
4	E	T	O	L	E	S		U	S	A
5	M	T		L	R	I	E		M	R
6	B	E	T	E		E	N	N	U	I
7	R		S	E	N	S	E		S	T
8	E	R	A	S		T	I	F		A
9		U	R		D	E	D	I	A	I
10	M	E	S	S	E		E	L	A	N

Clément Mottier, de Fully,
a gagné un décapsuleur « Fully »
en bois de châtaigner,
à retirer à l'Office du Tourisme.



Une publicité dans le Journal de Fully?

Consultez la rubrique « Publicité » sur notre site www.journaldefully.ch
et envoyez vos demandes, documents et publiereportages à
publicite@journaldefully.ch

CLÔTURE RÉDACTIONNELLE

Envoyez vos textes et photos à redaction@journaldefully.ch. Votre article ne doit pas dépasser 2300 signes espaces compris. Date butoir pour l'édition paraissant fin septembre : **10 SEPTEMBRE**. Les écrits reçus après cette échéance ne pourront être pris en compte. Plus d'informations sur journaldefully.ch

Journal de Fully - Case postale 46 - 1926 Fully

Président : Alain Léger	Rédacteurs : Gianfranco Cencio Floriane Cuvit Cyrielle Fleutry	Webmaster : Giuseppe Capuano	Impression : Imprimerie du Bourg
Vice-présidente : Alexandra Sieber	Rédacteur en chef : Yaovi Dansou	Édité par : Association « Journal de Fully » fondée le 1 ^{er} janvier 2000	Site : www.journaldefully.ch
Caissière : Kathy Grange	Vidéaste : Alain Fournier	Tirage : 4 550 ex.	Distribution : La Poste de Fully Imprimé sur couché mat FSC

MERCI DE VOTRE SOUTIEN!

Ensemble, si nous souhaitons que les bénévoles du *Journal de Fully* poursuivent leur incroyable aventure, nous comptons sur le soutien financier de chacune et chacun. Chaque don compte!

Par Twint:

- Scannez le QRcode avec l'application Twint
- Confirmez le montant et le paiement
- N'oubliez pas d'indiquer votre nom et prénom dans « message »



Par paiement bancaire: IBAN CH29 0900 0000 1900 6501 3



Soutien - abonnement Fr. 40.- par an	raine officiel):
Abonnement hors commune Fr. 50.- par an	Bronze Planuit Fr. 150.-
Parrainage (dès Fr. 150.- vous êtes parrain ou mar-	Argent Chiboz Fr. 200.-
	Or Sorniot Fr. 250.-
	Platine Grand-Chavalard Fr. 300.- et plus

Ils nous soutiennent, soutenez-les!

Platine Grand-Chavalard

Fr. 300.- et plus

Marie-Claire Vieux
Paroisse de Fully
Commune de Fully
Emmanuel Carron-Thétaz,
conseiller communal
Jok'Import SA, Vernayaz
Jean-Paul Persiali
Or Sorniot Fr. 250.-
Restaurant Histoire de Goût, Fully
Thermomix, Céline Cheseaux, Fully
Manon Coaching, Fully
Nathan Bender, Fully
Isabelle Ançay, Gîte du Bonheur
Céline Cheseaux, B&B Mazembroz
Café des Alpes
Café de l'Union
Tea-Room La Diligence
Café-Restaurant Le Cercle
Jean-Luc Maechler,
Thérapies énergétiques, Fully
Restaurant-Pizzeria Chez Pepone, Fully
Café-Restaurant des Amis
Café-Restaurant l'Alambic
Argent Chiboz Fr. 200.-
L'Abrigite chambre d'hôte,
Grandfontaine, Jura
Edouard Carron, député-suppléant
Amicale des Pêcheurs de Fully
Ski-Club Chavalard
Les Gardiens de la cabane
du Fénestral
Roger Luisier
Café-Restaurant l'Avenir
Bronze Planuit Fr. 150.-
Damien Luisier, constituant
Cidre-du-valais.ch
Aude Valloton,
coach à Ose réussir
Librairie Solitaire,
Dominique Dorsaz
Groupe Li Rondeniâ
Café La Fugue, Fully
Otentik Découvertes Valais,
Jérôme Beysard, Fully
Laura Vouilloz et Elie Bruchez
Julien Monod, député PLR
André-Marcel Bruchez
Emmanuel Bender, Fully
Association belle Usine
Football-Club Fully
Fiduciaire Dorsaz SA
Bibliothèque de Fully
Société de tir « Union »
Famille Edmond Cotture
Carron Christian, Carrosserie
Pharmacie de Charnot
Club « Les Trotteurs »
Pharmacie von Roten
Léonard Carron,
Maçonnerie et chapes

Jeanne-Andrée Volken-Pittelloud
Groupe patoisant « Li Brèjjoyeü »
Fondation Martial Ançay
Staub & Fils SA
Gérard Brochellaz
Tea-Room Les Arcades
Carron Excursions SA
Jean-Marc Roduit-Moll
Magasin du Monde, Fully
Badminton-Club Fully
Boutique Mod'lyse, Fully
Section des Samaritains, Fully
Volley-Ball-Club Fully
Pierre-Elie Carron
Valérie Ançay, kinésologue
Baptiste Dorsaz, Fully
Tennis-Club Fully
Fol'terres Agritourisme
Bruchez & Fils,
Ferblanterie et couverture
Maison du yoga, Aude Veillon, Fully
Etude Nicolas Voide, Martigny
André-Marcel Malbois,
Député suppléant
Amédée Cotture, Fully
Pierre-Alain Schönhardt
Edouard Fellay
Shotokan Karaté-Club, Martigny
Carron Jonas, Fully
Société de Chant « La Cécilia »
Thomas Seydoux, Fully
Gaby Cotture, Fully
Géraldine Granges-Guenot, Fully
Confrérie de la Châtaine
Jeanne Maret, Fully
Amis-Gym Fully
Ludothèque « Les Galopins »
Carna Fully
Fanfare « L'Avenir » de Fully
Le Parti Libéral Radical de Fully
Willy Bruchez, Fully
Fanfare « La Liberté » 1888 Fully
Thibou d'Chou Café
Café-Restaurant du Chavalard, Fully
La Boutique à vin,
Restaurant-CEnothèque, Fully
Silver Gym, Fitness-Coaching, Fully
Garage RR Motors, Fully
La Friperie, Fully
Droguerie-Herboristerie
La Centaurée, Fully
La Toque d'Or, Take Away, Fully
L'Abrigite chambre d'hôte,
Grandfontaine, Jura
Alexandra, Grégory,
Charline et Noélie
FIT+ Fully
Stéphanie Sport Santé
Chœur mixte Les Follatères
Dominique Blanjean, Fully
Jean-Marie Arlettaz,
Fondation Martial Ançay

Un immense MERCI à nos parrains